RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ Portail Formation

Eco-conception des parcs éoliens terrestres : prise en compte des chiroptères

Domaine

Domaine 05.6.Méthode de travail pour la connaissance des milieux

Date

Du01/12/2025
Au03/12/2025

Durée

Jours: 3.00
Heures: 21.00

Lieu principal

Centre de formation du Paraclet - (80)

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-00492

Contact administratif

CHARLOTTE ROBILLART
[redacted]
charlotte.robillart@ofb.gouv.fr

Responsable de la session

VERONIQUE DE CRESPIN DE BILLY
[redacted]
veronique.debilly@ofb.g

Pédagogie

Programme

Biologie et écologie, enjeux de conservation et sensibilité des chiroptères à l'éolien terrestre
Éco-conception des parcs éoliens terrestres : évitement et réduction
Contreparties aux atteintes résiduelles significatives aux chiroptères et efficacité des mesures de réduction et de compensation : compensation
Suivi des incidences et de l'efficacité des mesures de réduction et de compensation : protocole standard de suivi des mortalités et exploitation des données de mortalités

Objectifs

1.Savoir évaluer les enjeux de conservation, la sensibilité et la vulnérabilité des espèces de chiroptères à l'éolien terrestre.
2.Connaître les points de vigilance à intégrer lors de la conception de projets de parcs éoliens terrestres, en cas de présence d'espèces de chiroptères migratrices ou sédentaires.
3.Savoir élaborer un parc éolien terrestre de « moindre impact » en fonction des espèces présentes et sur la base de la connaissance scientifique actuelle du sujet.
4.Savoir interpréter les données issues de suivis en toute rigueur et évaluer le caractère mortifère d'un parc éolien terrestre , définir les suites à donner.

Pré-requis

Formation destinée à un public spécialiste avec des :
- Bonnes connaissances du code de l'environnement (réglementation ICPE, espèces protégées, Natura 2000, défrichement) et de la séquence ERC
- Bases de connaissances des modalités techniques de construction et d'exploitation d'un parc éolien terrestre
- Connaissances en écologie terrestre
- Le cas échéant : avoir suivi les formations de la DGPR ou de l'ADEME (METROL) sur l'éolien terrestre, ou réalisé ou instruit des dossiers d'évaluation environnementale ou de dérogation « espèces protégées »

Méthodes et supports

Présentations, travaux pratiques, études de cas.

Public concerné

Inspecteur de l'Environnement, Chargé(e) d'aménagement, d'urbanisme ou du paysage, Ingénieur

Bureaux d'études, Etablissements publics, Services instructeurs de l'Etat, Agents OFB
Formation labellisée NATURA 2000

Informations complémentaires

Modalités d'évaluation : études de cas et travaux pratiques

Planning

DATE DE DÉBUT : 01/12/2025

DATE DE FIN : 03/12/2025

DURÉE (H/J) : 21:00/3.00

TYPE DE PLANNIFICATION : Continue

LIEU PRINCIPAL : Centre de formation du Paraclet - (80)

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
01/12/25	01/12/25	14:00	17:30	3.5	Centre de formation du Paraclet - (80)
02/12/25	02/12/25	09:00	18:00	7	Centre de formation du Paraclet - (80)

03/12/25	03/12/25	09:00	18:00	7	Centre de formation du Paraclet - (80)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION